

# L'entretien Différencié aux Evaux



Consciente des enjeux environnementaux actuels, la Fondation des Evaux multiplie les actions de protection de la nature. Depuis plusieurs années, le travail des jardiniers des Evaux repose sur les principes de l'entretien différencié. Ce mode de gestion écologique consiste à entretenir de façon spécifique les espaces naturels en fonction des types de surfaces, de leurs usages et des intérêts écologiques et paysagers.

L'entretien différencié consiste également en l'adaptation des méthodes utilisées. L'utilisation des ressources pétrolières est ainsi minimisée et plus aucun pesticide n'est utilisé sauf en cas de rares développements fongiques sur les terrains de compétition.

Après un état des lieux complet des 1500 arbres isolés que comptent les Evaux par un expert indépendant en 2019, l'important patrimoine arboré des Evaux est désormais lui aussi entretenu de manière différenciée. La Fondation est, par ailleurs, signataire de la charte de l'Association Suisse des Soins aux Arbres.

Toutes ces mesures participent aux objectifs de la Fondation de trouver un équilibre entre le développement de la biodiversité et l'importante fréquentation du Parc. Cet engagement est passionnant puisqu'il permet de protéger les ressources naturelles tout en répondant aux attentes du public. Il nécessite néanmoins un travail minutieux des jardiniers et une planification détaillée permettant l'élaboration d'une expression paysagère nouvelle.

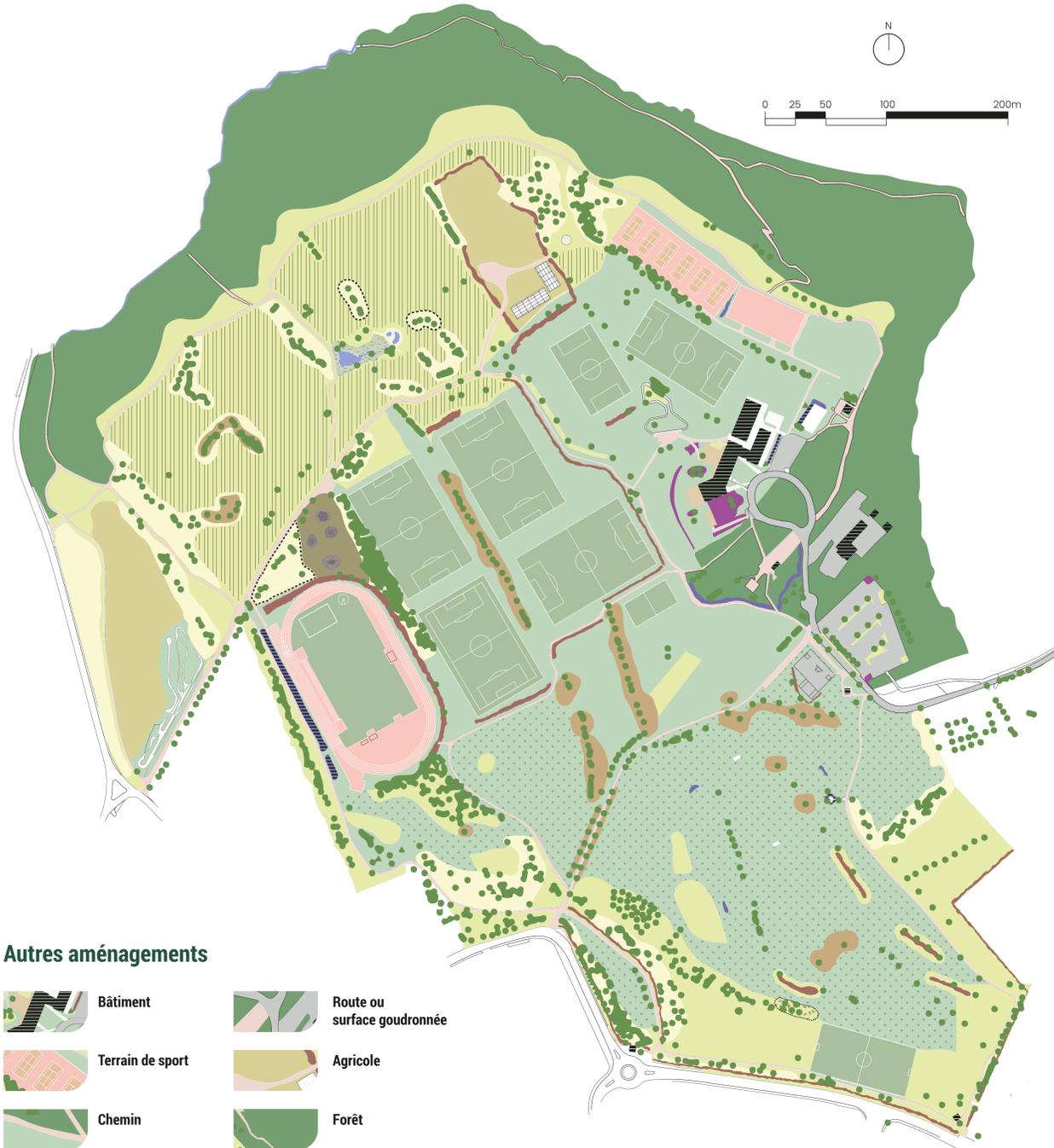
## Les Arbres

L'entretien des arbres s'effectue de manière différenciée suivant leur emplacement. Dans les zones fréquentées ainsi qu'au bord des chemins, des entretiens sont obligatoires pour garantir la sécurité des usagers. Le bois mort est supprimé régulièrement. Des tailles de maintien sont effectuées tous les 2 ans et des tailles de formation tous les 2 à 3 ans en fonction de chaque arbre. Dans les zones moins fréquentées, le bois mort est supprimé tous les 3 ans et aucune

taille n'est réalisée. En cas de risque important pour la sécurité, une clôture est posée pour éloigner les promeneurs et, dans la mesure du possible, éviter d'intervenir sur l'arbre. Les feuilles mortes sont laissées au pied des arbres et uniquement soufflées des routes et chemins. L'ensemble du patrimoine arboré des Evaux a été évalué en 2020 par des experts indépendants.

## Plan d'entretien des Evaux

<b>Extensif</b>		<b>Zone d'épanouissement de la nature ~32'700 m<sup>2</sup></b> Aucun entretien au sol
		<b>Prairie ~60'600 m<sup>2</sup></b> Fauçonne mécanique 1 fois par année, entre septembre et octobre
		<b>Prairie fauchée par Aigues-Vertes ~25'000 m<sup>2</sup></b> Fauçonne mécanique 1 à 2 fois par année, en juin puis entre septembre et octobre
		<b>Prairie mellifère ~400 m<sup>2</sup></b> Fauçonne mécanique 1 fois par année, entre septembre et octobre
		<b>Étang ~890 m<sup>2</sup></b> Curage et fauchage 1 fois tous les 5 ans Désherbage par sélection de la zone humide
		<b>Haie-vive ~2360 ml</b> Taille par sélection 1 à 2 fois par an Taille par recépage tous les 4 à 5 ans
		<b>Mulch et copeaux</b> Sous les couronnes des arbres pour la protection du système racinaire et la favorisation de la mycorhization
<b>Semi-intensif</b>		<b>Haie d'ornement extensive ~293 ml</b> Taille d'ornement 1 à 2 fois par an d'avril à septembre
		<b>Gazon parc à tonte à cheval ~47'250 m<sup>2</sup></b> Tonte à cheval et mécanique (complément) 1 fois par mois de mars à octobre
<b>Intensif</b>		<b>Gazon parc ~27'636 m<sup>2</sup></b> Tonte mécanique 1 fois tous les 15 jours de mars à octobre
		<b>Gazon sport ~36'636 m<sup>2</sup></b> Tonte mécanique 1 à 2 fois par semaine de mars à novembre
		<b>Haie d'ornement ~212 ml</b> Taille d'ornement 1 à 2 fois par mois d'avril à septembre
		<b>Massif d'ornement</b> Entretien spécifique suivant l'essence
		<b>Arbre</b> Entretiens différents suivant l'emplacement Détail en page 4
	<b>Compostière</b> Tous les déchets verts sont valorisés et réutilisés directement dans le parc comme apports organiques	



### Autres aménagements

	<b>Bâtiment</b>		<b>Route ou surface goudronnée</b>
	<b>Terrain de sport</b>		<b>Agricole</b>
	<b>Chemin</b>		<b>Forêt</b>